Le revenu dans les régions manufacturières

Manon Langevin

Le déclin de l'emploi dans le secteur de la fabrication est une tendance observée dans l'ensemble des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) [Bernard, 2009a]. De 2000 à 2007, ce secteur a perdu 278 000 emplois au Canada, soit un emploi sur six, ce qui a réduit sa part de l'effectif total de 16 % à 12 %[1]. Ce déclin s'est produit durant des années de croissance économique générale, de marché du travail dynamique et de faible taux de chômage : en 2007, le marché de l'emploi a enregistré des gains dans tous les secteurs, sauf celui de la fabrication, et le taux de chômage a atteint 6,0 %, soit son niveau le plus faible en 33 ans. Certains secteurs, comme celui des ressources naturelles, ont pris quant à eux leur essor et ont presque atteint une situation de pénurie de travailleurs. Durant ces années, pour chaque emploi perdu dans le secteur de la fabrication, près de deux emplois ont été créés dans ceux de la construction, des soins de santé et de l'assistance sociale (Lin, 2008).

Le déclin du secteur de la fabrication peut avoir des conséquences importantes sur la santé économique de certaines régions, particulièrement lorsque l'offre de travail des entreprises de ce secteur représente une importante source d'emploi à l'échelle locale. Dans ces régions, le déclin ou la fermeture d'une seule entreprise peut faire boule de neige, influant non seulement sur les employés de cette entreprise, mais également sur l'activité et l'emploi de ses fournisseurs. La réduction des gains d'emploi des travailleurs mis à pied ou touchés par une diminution des heures travaillées peut à son tour entraîner une diminution des dépenses des ménages et éventuellement se traduire par une baisse de la rentabilité des commerces de détail et des entreprises de services locaux. Les mises à pied indirectes qui résultent de ce processus augmentent le nombre de chômeurs, ce qui exerce des pressions à la baisse sur les salaires offerts par les employeurs locaux de tous les secteurs. Au bout du compte, ces effets combinés risquent de nuire au processus local de création d'emplois et affecter ainsi le dynamisme économique des régions concernées[2].

Les tendances de l'emploi et de la santé économique du secteur de la fabrication sont relativement bien documentées. Toutefois, l'effet de ces tendances sur le revenu des personnes, selon l'importance régionale de ce secteur, l'est beaucoup moins. Le présent article tire profit du haut niveau de détail régional de la banque de Données administratives longitudinales (DAL) [voir *Source des données et définitions*] et examine dans un premier temps le revenu médian de même que la fréquence du faible revenu et du recours à l'assurance-emploi par régions, lesquelles sont classées selon leur degré de concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication. Ces indicateurs sont comparés en deux points dans le temps : au moment du dernier sommet de l'emploi manufacturier, soit en 2000, et durant la dernière année complète de croissance économique, en 2007. On examine par la suite la probabilité de perte de revenu entre ces deux années, pour les personnes qui habitaient la même région en 2000 et en 2007. Cette probabilité est estimée selon le degré de concentration régionale de l'emploi dans le secteur de la fabrication, mais également selon que ces personnes travaillaient ou non dans ce secteur en 2000.

La réalité économique des grands centres urbains étant fondamentalement différente de celle des plus petites villes (notamment au chapitre du faible revenu), les résultats de l'analyse transversale pour les régions métropolitaines de plus de 500 000 habitants sont présentés séparément de ceux des plus petites régions (voir *Revenu et emploi dans les régions métropolitaines de recensement de 500 000 habitants ou plus*).

Manon Langevin est au service de la Division de la statistique du revenu. On peut la joindre au 613-951-3142 ou à perspective@statcan.gc.ca.

Recul plus marqué de l'emploi dans les régions à forte concentration manufacturière

La perte d'un emploi peut se traduire par plusieurs épisodes de chômage de même que par une perte de revenu d'emploi (Galarneau et Stratychuk, 2001; Bernard et Galarneau, 2010) lorsque les travailleurs sont contraints d'accepter un emploi moins bien rémunéré. Le revenu d'emploi commence parfois à chuter avant même que survienne le licenciement, et cette baisse persiste souvent bien au-delà de la période de chômage allouée par les programmes sociaux (Morissette, Zhang et Frenette, 2007). Les sections qui suivent examinent certains indicateurs qui témoignent de l'incidence du déclin du secteur de la fabrication à l'échelle régionale, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) étant classées selon leur degré de concentration (faible, moyenne et forte) de l'emploi dans ce secteur (voir *Taux de concentration*).

Les régions dont l'emploi est fortement concentré dans le secteur de la fabrication sont majoritairement localisées au Québec (par exemple, Granby et Thetford Mines) et en Ontario (par exemple, Windsor et Oshawa) [voir en annexe la liste complète des RMR et AR]. Ces régions sont celles qui ont été le plus durement touchées par le repli de ce secteur. De 2000 à 2007, les pertes d'emplois manufacturiers s'y sont chiffrées à 68 600, une chute de 21,9 %. En comparaison, les régions à faible concentration ont perdu 11 300 emplois manufacturiers, ce qui correspond à une baisse de 13,3 %.

Un nombre accru de prestataires de l'assurance-emploi

Les mises à pied dans le secteur de la fabrication ont eu des effets importants sur le nombre de prestataires de l'assurance-emploi, et ces effets diffèrent considérablement selon le taux régional de concentration de l'emploi dans ce secteur. Pour les régions à forte concentration manufacturière, les pertes d'emploi se sont traduites par une hausse de 12,4 % du nombre de prestataires de l'assurance-emploi, qui est passé de 173 600 en 2000 à 195 000 en 2007 (graphique A).

À l'opposé, les régions à faible concentration de l'emploi manufacturier ont plutôt vu leur nombre de prestataires fléchir de 11,0 % durant la même période, ce qui correspond à une diminution de

Revenu et emploi dans les régions métropolitaines de recensement de 500 000 habitants ou plus

De 2000 à 2007, toutes les régions métropolitaines de recensement, sans exception, ont affiché un recul de l'emploi dans le secteur de la fabrication (tableau 1). Au premier rang, on trouve Toronto et Montréal, qui ont totalisé à elles seules une diminution de 172 800 emplois. C'est toutefois Toronto qui a essuyé la plus lourde perte, enregistrant une diminution de 95 300 emplois[3]. Avec Hamilton, qui présentait la plus grande part de l'emploi manufacturier, Toronto est l'une des seules régions à avoir affiché une baisse du revenu du marché avec un recul de 6,8 %. Néanmoins, le profil économique de ces régions est très différent de celui des plus petites, de sorte qu'il est difficile de tirer des conclusions à partir de ces faits.

Tableau 1 Variation de l'emploi et du revenu dans les régions métropolitaines de recensement de 500 000 habitants ou plus

	Part de l'emploi manufacturier	Nombre d'emplois manufacturiers			Revenu du marché médian		
	%	2000	2007	Variation en %	2000 ($)	2007 ($)	Variation en %
Ottawa-Gatineau	9,1	42 530	25 300	-40,5	37 800	38 500	1,9
Québec	10,8	34 440	30 325	-11,9	29 500	32 300	9,5
Edmonton	11,5	48 850	45 710	-6,4	31 700	37 700	18,9
Vancouver	12,1	97 540	88 335	-9,4	29 500	30 70[illegible]	4,1
Calgary	12,3	54 365	47 660	-12,3	33 500	38 700	15,5
Winnipeg	16,1	48 970	42 150	-13,9	29 300	31 200	6,5
Montréal	19,6	292 945	215 420	-26,5	29 100	29 000	-0,3
Toronto	20,4	399 995	304 675	-23,8	33 600	31 300	-6,8
Hamilton	23,3	62 645	51 220	-18,2	35 200	34 200	-2,8

Note : La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.
Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 et 2007.

Source des données et définitions

La **banque de Données administratives longitudinales** (DAL) est un échantillon, à la fois longitudinal et transversal, formé de 20 % des déclarants fiscaux canadiens. Les données proviennent du formulaire T1 de l'impôt sur le revenu des particuliers. Le grand nombre d'observations contenu dans la banque DAL permet de produire des estimations fiables, non seulement pour l'ensemble du Canada et ses provinces, mais aussi pour les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR). La banque fournit également un grand éventail de sources de revenu facilitant ainsi l'étude du changement du revenu et de sa composition au fil du temps. La variable du secteur industriel repose sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord et provient d'un appariement entre la banque DAL et le Registre des entreprises.

Le présent article comporte deux parties : l'une transversale et l'autre longitudinale. La population cible diffère quelque peu selon que l'analyse est menée de façon transversale ou longitudinale. Pour l'analyse transversale, les échantillons de 2000 et 2007 sont indépendants et comprennent les personnes âgées de 20 à 64 ans et habitant une RMR ou une AR. Les résidents des zones hors RMR ou hors AR sont exclus. L'échantillon longitudinal comprend quant à lui toutes les personnes âgées de 20 à 57 ans en 2000 (et de 27 à 64 ans en 2007), qui habitaient la même RMR ou AR en 2007 et en 2000. Les restrictions sur l'âge pour l'échantillon longitudinal ont été déterminées de manière à éviter de prendre en compte les variations de revenu provenant des départs à la retraite, sans toutefois exclure les variations provenant des départs à la retraite non planifiés et hâtifs qui pourraient être le résultat d'une baisse de l'activité économique d'une entreprise. La population longitudinale représente 90 % de celle de 2000. Pour les deux types d'analyse, les limites régionales des RMR et des AR correspondent à celles de 2000. Pour l'année 2007, les limites régionales de 2000 ont été recréées à partir du code postal disponible dans la banque DAL. Voir Heisz et coll. (2005) pour plus de renseignements sur les avantages de maintenir les limites régionales constantes dans le temps.

Tous les montants sont exprimés en dollars constants de 2007.

Le **revenu d'emploi** est égal à la somme de tous les revenus provenant d'un emploi d'après les feuillets T4. Il comprend les traitements, les salaires et les commissions, avant les retenues, et exclut le revenu d'un emploi autonome.

Le **revenu du marché** comprend les composantes suivantes :

- revenu d'emploi (d'après les feuillets T4);
- autres revenus d'emploi;
- revenu net d'un travail autonome;
- exonération à l'égard d'un revenu d'emploi d'un Indien inscrit;
- revenu d'autres pensions et de pensions de retraite;
- dividendes;
- intérêts et autres revenus de placements;
- revenu net de société de personnes;
- revenu net de location;
- revenu de pension alimentaire;
- revenu d'un régime enregistré d'épargne-retraite des personnes de 65 ans ou plus;
- autres revenus.

Le **revenu total** comprend toutes les composantes du revenu du marché auxquelles ont été ajoutées les suivantes :

- pension de la Sécurité de la vieillesse;
- prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec;
- prestations familiales;
- prestations d'assurance-emploi;
- Prestation universelle pour la garde d'enfants;
- revenu non imposable;
- crédits d'impôt provinciaux remboursables;
- crédits d'impôt pour enfants;
- Prestation fiscale canadienne pour enfants;
- crédits pour taxe sur les produits et services (TPS) et taxe de vente du Québec (TVQ).

Le **revenu total après impôt** correspond au revenu total duquel on soustrait l'impôt provincial et fédéral, et auquel on ajoute l'abattement du Québec.

L'**indicateur de faible revenu** identifie les personnes à faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR). La MFR représente la moitié du revenu médian familial après impôt, ajusté pour la taille de la famille.

L'analyse ne porte que sur deux périodes et ne peut saisir toute la dynamique du revenu et du travail entre ces deux périodes. Une étude plus poussée sur la dynamique reliant le revenu personnel à l'activité sur le marché du travail devrait être menée afin de mieux comprendre comment les mécanismes de création de la richesse ont été touchés dans les régions à forte concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication. Par ailleurs, puisque l'étude se concentre en grande partie sur les personnes qui sont demeurées au même endroit durant la période d'observation, elle ne tient pas compte de la mobilité des travailleurs. Ce faisant, elle exclut les personnes qui ont déménagé afin d'améliorer leurs conditions d'emploi. À titre d'exemple, on peut souligner le cas de l'Alberta. Cette province a largement bénéficié de la baisse de l'emploi dans le secteur de la fabrication dans d'autres régions et a constitué une importante source de réemploi pour les travailleurs moins qualifiés de ce secteur, notamment dans le secteur de la construction. Il faut aussi noter que la banque DAL est une source de données qui contient relativement peu d'information sur les caractéristiques démographiques des personnes qui la composent. Par exemple, elle ne comporte aucun renseignement sur le niveau de scolarité, une variable essentielle dans la détermination du revenu d'emploi et dans l'évaluation de la capacité des travailleurs à se trouver un nouvel emploi.

Graphique A Variation du nombre de prestataires de l'assurance-emploi

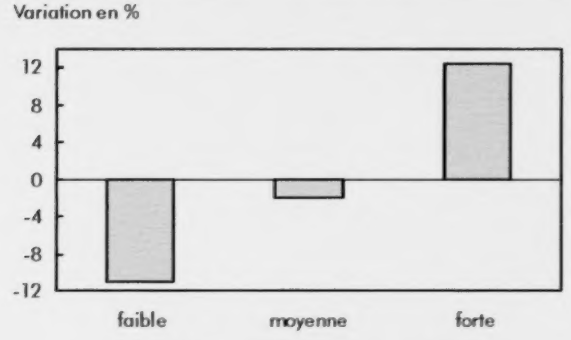

Note : La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.
Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 et 2007.

22 500 prestataires. Ces résultats semblent donc indiquer que la stabilité de l'emploi des travailleurs a diminué dans les régions à forte concentration manufacturière, les rendant ainsi plus à risque de vivre des épisodes de chômage, et par le fait même, plus susceptibles d'avoir recours à l'assurance-emploi.

Diminution de revenu marquée dans les régions à forte concentration manufacturière

Le degré élevé de concentration de l'emploi manufacturier semble également lié à des pertes de revenu[4] plus importantes. Dans les régions à forte concentration, le revenu d'emploi a diminué de 2,4 %, comparativement à des gains de 10,5 % dans les régions à faible concentration (graphique B). Le revenu du marché affiche des tendances semblables, ce qui indique que la baisse du revenu d'emploi n'a pas été compensée par la hausse d'autres composantes du revenu du marché (voir *Source des données et définitions*). Ce résultat donne à penser que la baisse du revenu d'emploi n'est pas le résultat d'un plus grand nombre de transitions vers la retraite dans ce type de régions, notamment parce que la baisse du revenu d'emploi aurait été partiellement compensée par la hausse du revenu de retraite pour ces personnes. La diminution du revenu du marché aurait été ainsi inférieure à celle du revenu d'emploi, or, on observe plutôt le contraire[5]. Les transferts gouvernementaux et le système d'imposition ont, quant à eux, eu un effet stabilisateur dans ces régions puisque le revenu total avant impôt et celui après impôt ont malgré tout affiché une progression durant cette période.

Ces variations ont changé la position relative des régions : alors qu'en 2000, les régions à forte concentration manufacturière affichaient le revenu médian (de tous types) le plus élevé, en 2007, la situation était renversée, ces régions enregistrant désormais les plus faibles revenus.

Graphique B Variation des revenus médians totaux[1], du marché et d'emploi

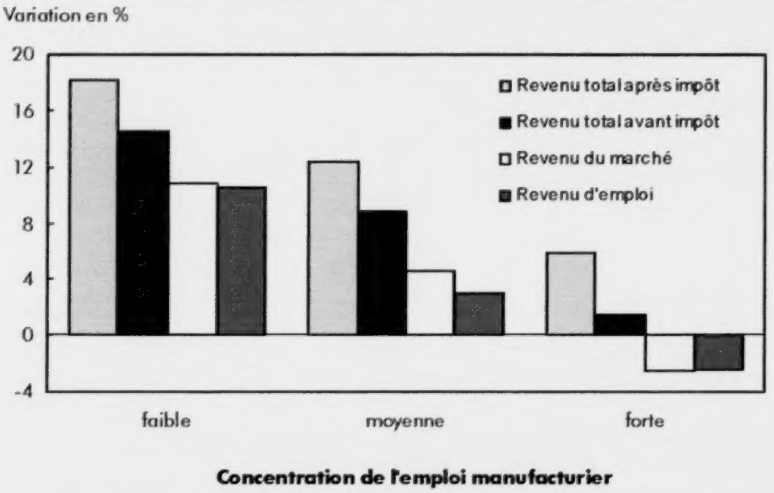

1. Avant et après impôt.
Note : La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.
Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 et 2007.

Graphique C Variation du revenu médian, selon le quartile de revenu du marché

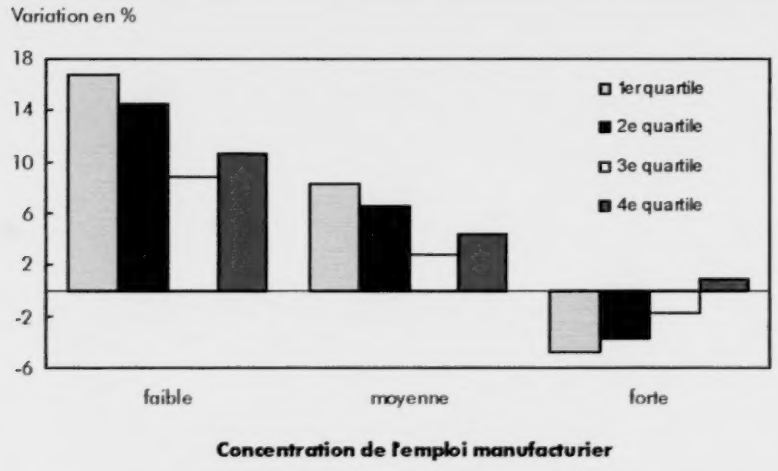

Note : La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000. Pour un quartile donné, la variation du revenu est égale à la différence entre le revenu médian des personnes se situant dans ce quartile selon la répartition des revenus en 2007, et le revenu médian des personnes dans ce même quartile mais selon la répartition des revenus en 2000.
Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 et 2007.

Par ailleurs, les personnes se situant dans le quartile inférieur de revenu (1er quartile) et habitant des régions à forte concentration manufacturière ont connu des pertes relativement importantes. Ces personnes ont en effet enregistré une diminution de 4,8 % de leur revenu du marché, alors que leurs homologues des régions à faible concentration ont profité d'une hausse de 16,8 % (graphique C). Ainsi, dans les régions à faible concentration de l'emploi manufacturier, le revenu médian des personnes du quartile inférieur (7 200 $) a dépassé celui de leurs homologues des régions à forte concentration (6 100 $), alors qu'il était inférieur en 2000.

Ces tendances ont eu pour effet d'accroître l'inégalité du revenu dans les régions à forte concentration manufacturière et de la diminuer dans les régions à faible concentration. En effet, les baisses de revenu observées pour les deux quartiles inférieurs des régions à forte concentration ont été accompagnées d'une hausse du nombre de personnes en situation de faible revenu : de 2000 à 2007, le nombre de personnes à faible revenu s'est accru de 5,6 % dans ces régions, alors qu'il a fléchi de 15,5 % dans les régions à faible concentration (graphique D).

Diminutions de revenu plus fréquentes dans les petites régions à forte concentration

Les sections qui suivent portent sur les travailleurs qui habitaient la même RMR ou AR en 2000 et 2007. Les résultats proviennent d'un modèle ordonné de régression logistique. Le modèle permet d'isoler de façon distincte les effets de la concentration manufacturière sur l'évolution du revenu, pour différents niveaux de perte de revenu, et selon que le travailleur occupait ou non un emploi dans le secteur de la fabrication[6]. Plus particulièrement, il estime la probabilité de connaître différents niveaux de perte de revenu total[7], selon la

Graphique D Variation du nombre de personnes à faible revenu après impôt

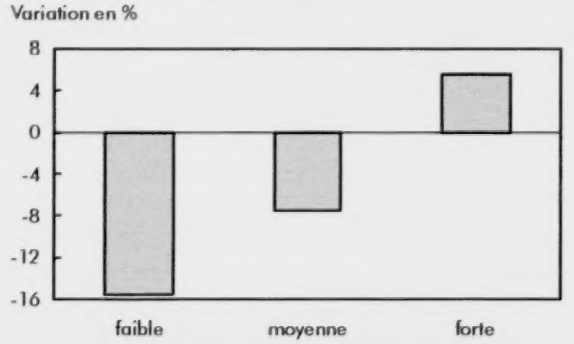

Note : La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.
Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 et 2007.

concentration relative de l'emploi à l'échelle locale dans le secteur de la fabrication, pour l'ensemble de la population, pour les travailleurs du secteur de la fabrication et, enfin, pour ceux des autres secteurs. Le même modèle a également été utilisé pour estimer la probabilité des travailleurs de recourir un certain nombre de fois aux prestations d'assurance-emploi durant cette période. Les résultats sont tous présentés sous forme d'écarts de probabilités prédites par rapport au groupe de référence, afin de déterminer dans quelle mesure les personnes sont plus ou moins susceptibles de connaître l'un ou l'autre des évènements analysés, soit la perte de revenu, le recours à l'assurance-emploi ou la situation de faible revenu (voir *Modèles*).

Tableau 2 Effet marginal sur la probabilité de perte de revenu total, selon la taille de la région et la concentration de l'emploi manufacturier

		Régions métropolitaines et agglomérations de recensement		Agglomérations de recensement	
	Ensemble des régions	Un million ou moins	500 000 ou moins	100 000 ou moins	30 000 ou moins
			%		
Ensemble de la population					
Concentration moyenne					
Gain ou aucune perte	-2,3	-1,6	-2,0	-1,6	-2,7
10 % ou moins	7,1	5,0	6,7	5,4	9,7
Entre 10 % et 20 %	8,3	5,8	7,8	6,2	11,3
20 % ou plus	10,1	7,0	9,3	7,4	13,4
Forte concentration					
Gain ou aucune perte	-4,1	-4,2	-5,3	-5,4	-6,0
10 % ou moins	12,6	13,2	17,3	17,4	20,8
Entre 10 % et 20 %	14,8	15,5	20,4	20,6	24,7
20 % ou plus	18,4	19,1	25,0	25,4	29,9
Travailleurs du secteur de la fabrication					
Forte concentration					
Gain ou aucune perte	-5,0	-5,1	-9,1	-6,7	-5,2
10 % ou moins	9,4	10,7	21,4	14,0	12,1
Entre 10 % et 20 %	12,3	13,8	27,8	18,3	15,6
20 % ou plus	16,3	17,8	36,0	23,8	19,6
Travailleurs des autres secteurs					
Forte concentration					
Gain ou aucune perte	-2,3	-2,5	-3,2	-3,4	-4,4
10 % ou moins	7,5	7,9	10,7	11,5	16,8
Entre 10 % et 20 %	8,6	9,2	12,4	13,4	19,5
20 % ou plus	10,5	11,1	15,0	16,2	23,3

Note : Toutes les données représentent une différence significative par rapport au groupe de référence (personnes âgées de 20 à 29 ans du Québec, en couple avec ou sans enfants et vivant dans une région à faible concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication) au niveau de 0,05. La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 à 2007.

La probabilité qu'une personne subisse une diminution de son revenu total[8] est liée de manière significative à la concentration de l'emploi à l'échelle locale dans le secteur de la fabrication (tableau 2). En fait, plus la concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication est élevée, plus la probabilité de connaître une diminution du revenu total augmente. Cette probabilité était entre 12,6 % et 18,4 % plus élevée que dans les régions à faible concentration (toutes tailles de régions confondues). Dans les régions à concentration moyenne, cette probabilité était entre 7,1 % et 10,1 % plus élevée[9].

Dans les régions à forte concentration, les personnes étaient plus susceptibles d'enregistrer des pertes de revenu relativement fortes, soit égales ou supérieures à 20 % de leur revenu initial; la probabilité de subir une telle perte était de 18,4 % à 29,9 % plus élevée que dans les régions à faible concentration, selon la taille de la région. Elles étaient également moins susceptibles de connaître un gain ou de ne connaître aucune perte de revenu durant cette période, cette probabilité étant entre 4,1 % et 6,0 % inférieure à celle ayant trait aux régions à faible concentration.

La taille de la région importait aussi puisque les habitants des petites villes étaient plus susceptibles d'enregistrer une perte de revenu que ceux des grands centres urbains. En effet, les habitants des régions de petite taille (30 000 habitants ou moins) à forte concentration manufacturière étaient entre 20,8 % et 29,9 % plus susceptibles de subir une perte de revenu que ceux des régions de taille comparable à faible concentration.

Modèles

Les résultats ont été estimés à partir d'un modèle ordonné de régression logistique. Les spécifications du modèle sont les suivantes :

$$Prob(y_i = m_j) = \alpha + \beta_1 Z_i + \beta_2 C_i + \varepsilon,$$

La **variable dépendante** (y) correspond à la **perte de revenu total** en pourcentage du revenu initial pour l'analyse de la variation du revenu, puis au **nombre d'années** au cours desquelles des prestations ont été reçues lorsqu'on évalue la probabilité d'avoir recours à l'assurance-emploi. Dans chacun des cas, la variable dépendante est de nature catégorique ordonnée — les évènements (m_j) pouvant être classés en ordre de grandeur —, et nécessite l'utilisation d'un modèle ordonné.

Les **évènements** considérés lors de l'analyse de la variation du revenu sont les suivants :

- gain ou aucune perte de revenu total;
- perte de revenu total inférieure ou égale à 10 %;
- perte de revenu total supérieure à 10 % mais inférieure à 20 %;
- perte de revenu total égale ou supérieure à 20 %.

Pour l'analyse sur le recours aux prestations d'assurance-emploi, les évènements sont les suivants :

- à aucun moment n'a eu recours aux prestations d'assurance-emploi;
- a eu recours aux prestations d'assurance-emploi au cours d'une période d'un an;
- a eu recours aux prestations d'assurance-emploi au cours d'une période de deux années consécutives ou non;
- a eu recours aux prestations d'assurance-emploi au cours d'une période de trois années consécutives ou non, ou une période plus longue.

Le **terme** C_i fait référence à un vecteur de variables muettes indiquant le niveau de concentration manufacturière locale (tel que défini précédemment). Le terme Z_i comprend des variables muettes relatives à la province de résidence, à l'âge, et à la composition de la famille.

Les **probabilités prédites** ont été calculées selon la formule du modèle ordonné de régression logistique. Puisque les variables indiquant le niveau de concentration de l'emploi manufacturier sont des variables muettes, l'effet marginal d'habiter une région à forte concentration est égal à l'écart de probabilité prédite entre ce groupe et le groupe de référence, lorsque les autres variables indépendantes sont maintenues constantes. Le groupe de référence est composé de personnes âgées de 20 à 29 ans en 2000 (27 à 36 ans en 2007), vivant en couple, avec ou sans enfants, et habitant une région à faible concentration de l'emploi manufacturier au Québec.

Afin de mieux **tenir compte de l'effet de la taille** des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), des modèles séparés ont été estimés pour différents sous-échantillons basés sur la taille de la population :

- toutes les RMR et AR;
- les RMR et AR d'un million d'habitants ou moins;
- les RMR et AR de 500 000 habitants ou moins;
- les AR de 100 000 habitants ou moins;
- les AR de 30 000 habitants ou moins.

Des **modèles séparés** ont également été estimés pour les travailleurs du secteur de la fabrication et ceux des secteurs autres que la fabrication.

Les **résultats des tableaux 3 et 4** sont issus d'un modèle simple de régression logistique. Dans ce modèle, la variable dépendante prend la valeur « 1 » lorsqu'il y a perte de revenu total entre 2000 et 2007, et « 0 » autrement. Les variables explicatives de même que les spécifications du modèle sont identiques à celles utilisées pour le modèle ordonné.

Les **résultats des tableaux 5 et 7** proviennent également d'un modèle simple de régression logistique. Dans ce cas, cependant, la variable dépendante prend la valeur « 1 » si la personne a recours aux prestations d'assurance-emploi ou se trouve en situation de faible revenu (selon la situation étudiée), et « 0 » autrement.

Les travailleurs du secteur de la fabrication ont été davantage touchés dans les régions à forte concentration manufacturière

Les travailleurs qui occupaient un emploi dans le secteur de la fabrication étaient davantage à risque de connaître une baisse de leur revenu lorsqu'ils travaillaient dans une région à forte concentration de l'activité manufacturière. Cela était vrai, peu importe la taille de la région et l'ampleur de la perte. Dans l'ensemble, ils étaient de 9,4 % à 16,3 % plus à risque de subir une diminution de revenu que les travailleurs occupant un emploi comparable dans une région à faible concentration manufacturière, et 5,0 % moins susceptibles de connaître un gain ou de ne connaître aucune perte (tableau 2). Les travailleurs du secteur de la fabrication étaient par ailleurs plus à risque de connaître des pertes de revenu relativement élevées, toutes tailles de région confondues, mais de façon plus marquée lorsqu'ils occupaient un emploi hors d'un grand centre urbain. L'effet variait alors entre 19,6 % pour les régions de 30 000 habitants ou moins et 36,0 % pour les régions de 500 000 habitants ou moins.

Baisse de revenu également chez les travailleurs des autres secteurs

Bien que le recul de l'activité manufacturière ait davantage influé sur le revenu des travailleurs du secteur de la fabrication, il a aussi touché celui des travailleurs des autres secteurs. Ces derniers présentaient également, de manière significative, un risque plus élevé de connaître une diminution de revenu s'ils occupaient un emploi dans une région à forte concentration de l'emploi manufacturier. Cela était vrai pour tous les niveaux de perte de revenu et de taille de la région de résidence. Cependant, l'effet était plus important hors des grands centres urbains (500 000 habitants ou moins). Pour les pertes de revenu égales ou supérieures à 20 % du revenu initial, l'effet variait entre 15,0 % et 23,3 % comparativement à 10,5 % pour l'ensemble des régions, incluant les grands centres. Ce résultat indique que la baisse de l'emploi manufacturier semble avoir eu des effets plus importants dans les régions de plus petite taille, là où la demande de main-d'œuvre est moins diversifiée.

Risque de perte de revenu plus élevé chez les jeunes

Tous secteurs et niveaux de concentration confondus, les personnes âgées de 40 ans ou plus en 2000 étaient, de façon significative, plus à risque de connaître une perte de revenu au cours de la période étudiée, et plus particulièrement celles âgées de 50 à 57 ans. Ces dernières étaient en moyenne près de 1,5 fois plus à risque de subir une perte de revenu que celles âgées de 20 à 29 ans (tableau 3). La plus forte propension des personnes de ce groupe d'âge à se retirer partiellement ou complètement du marché du travail pourrait expliquer en partie ce résultat.

Néanmoins, lorsqu'on tient compte du degré de concentration et du secteur, les groupes les plus touchés sont différents. Par exemple, dans les régions à forte concentration et parmi les travailleurs du secteur de la fabrication, ce sont les jeunes qui ont été les plus durement touchés par le recul de l'emploi dans ce secteur (tableau 4). Les travailleurs âgés de 20 à 29 ans étaient plus susceptibles de connaître une perte de revenu (entre 29,1 % et 102,7 %) que leurs homologues du même âge des régions à faible concentration de l'emploi manufacturier. Cependant, ils étaient aussi plus susceptibles de subir une perte de revenu lorsqu'ils habitaient une région de plus petite taille. Ces résultats donnent à penser que les jeunes travailleurs ont été les premiers à être touchés par le repli de l'emploi manufacturier, probablement en raison de leur plus faible durée d'occupation de l'emploi.

Cela était aussi vrai, mais à un moindre degré, pour les jeunes travailleurs des autres secteurs, qui étaient généralement plus susceptibles de connaître une perte de revenu lorsqu'ils occupaient un emploi dans un grand centre urbain plutôt que dans une petite ville. On notait un effet contraire pour les travailleurs plus âgés, qui étaient plus susceptibles de subir une perte lorsqu'ils détenaient un emploi dans une petite ville.

Tableau 3 Effet marginal sur la probabilité de perte de revenu total, selon le groupe d'âge en 2000 et la taille de la région de résidence

		Régions métropolitaines et agglomérations de recensement		Agglomérations de recensement	
	Ensemble des régions	Un million ou moins	500 000 ou moins	100 000 ou moins	30 000 ou moins
			%		
Ensemble de la population					
30 à 39 ans	46,4	43,6	45,3	44,1	47,2
40 à 49 ans	82,7	79,6	84,6	82,7	92,7
50 à 57 ans	141,6	144,7	149,9	144,8	162,0

Note : Toutes les données représentent une différence significative par rapport au groupe de référence (personnes âgées de 20 à 29 ans) au niveau de 0,05. La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.
Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 à 2007.

Recours accru aux prestations d'assurance-emploi dans les régions à forte concentration

Dans l'ensemble, les travailleurs qui occupaient un emploi dans une région à forte concentration manufacturière étaient, de manière significative, plus à risque d'avoir recours aux prestations d'assurance-emploi, que cet emploi soit dans le secteur de la fabrication ou

Tableau 4 Effet marginal sur la probabilité de perte de revenu total, selon le groupe d'âge en 2000, la taille de la région de résidence et la concentration de l'emploi manufacturier

		Régions métropolitaines et agglomérations de recensement		Agglomérations de recensement	
	Ensemble des régions	Un million ou moins	500 000 ou moins	100 000 ou moins	30 000 ou moins
			%		
Travailleurs du secteur de la fabrication					
Forte concentration					
20 à 29 ans	29,1	31,7	60,4	50,0	102,7
30 à 39 ans	13,5	14,2	30,3	23,6	27,9
40 à 49 ans	8,1	10,0	17,9	11,7	n.s.
50 à 57 ans	9,5	8,5	11,1	5,6	n.s.
Travailleurs des autres secteurs					
Forte concentration					
20 à 29 ans	19,5	20,6	23,1	19,3	14,5
30 à 39 ans	11,1	13,1	17,6	16,3	22,0
40 à 49 ans	7,5	8,1	10,0	12,2	19,9
50 à 57 ans	n.s.	n.s.	2,8	5,3	10,8

Note : n.s. signifie une différence non significative par rapport au groupe de référence (personnes âgées de 20 à 29 ans du Québec, en couple avec ou sans enfants et vivant dans une région à faible concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication) au niveau de 0,05. La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 à 2007.

manufacturière, ce qui peut avoir eu une incidence sur la stabilité de l'emploi des travailleurs des autres secteurs.

On a aussi calculé le risque d'avoir recours aux prestations d'assurance-emploi au cours d'une période, consécutive ou non, d'une année, de deux années et de trois années ou plus, entre 2000 et 2007 (voir *Modèles*). Dans l'ensemble, les résultats montrent que le fait d'habiter une région à forte concentration manufacturière accroissait de façon significative le risque de se trouver prestataire à plusieurs reprises (trois ans ou plus) durant ces années. Il diminuait également celui de n'avoir jamais recours à ce type de prestations. Cela était vrai tant pour les travailleurs du secteur de la fabrication que pour les autres.

En effet, les travailleurs manufacturiers de ces régions étaient de 7,8 % à 13,8 % plus à risque de recourir aux prestations d'assurance-emploi au cours d'une non. Les travailleurs qui occupaient un emploi dans le secteur de la fabrication affichaient cependant une plus forte probabilité d'être prestataires (tableau 5)[10]. Cela correspond aux résultats d'une étude antérieure (Bernard, 2009b) selon laquelle la stabilité de l'emploi a diminué de façon significative chez les travailleurs du secteur de la fabrication, de sorte que l'écart entre la durée des épisodes de chômage de ces travailleurs et celle des travailleurs des autres secteurs n'a jamais été aussi important. Il semble donc que la stabilité de l'emploi des travailleurs du secteur de la fabrication a fléchi plus vite dans les régions à forte concentration

Tableau 5 Effet marginal sur la probabilité d'avoir recours à l'assurance-emploi en 2007, selon la taille de la région de résidence et la concentration de l'emploi manufacturier

		Régions métropolitaines et agglomérations de recensement		Agglomérations de recensement	
	Ensemble des régions	Un million ou moins	500 000 ou moins	100 000 ou moins	30 000 ou moins
			%		
Forte concentration					
Travailleurs du secteur de la fabrication	39,1	36,3	21,9	10,6	n.s.
Travailleurs des autres secteurs	17,6	16,4	5,6	4,6	26,0

Note : n.s. signifie une différence non significative par rapport au groupe de référence (personnes âgées de 20 à 29 ans du Québec, en couple avec ou sans enfants et vivant dans une région à faible concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication) au niveau de 0,05. La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 à 2007.

Tableau 6 Effet marginal sur la probabilité d'avoir recours à l'assurance-emploi entre 2000 et 2007, selon la taille de la région de résidence et la concentration de l'emploi manufacturier

		Régions métropolitaines et agglomérations de recensement		Agglomérations de recensement	
	Ensemble des régions	Un million ou moins	500 000 ou moins	100 000 ou moins	30 000 ou moins
			%		
Travailleurs du secteur de la fabrication					
Forte concentration					
0	-12,9	-13,1	-9,0	n.s.	n.s.
1 an	-4,4	-5,3	-3,8	n.s.	n.s.
2 ans	1,7	0,2	-0,4	n.s.	n.s.
3 ans ou plus	13,8	12,6	7,8	n.s.	n.s.
Travailleurs des autres secteurs					
Forte concentration					
0	-10,5	-10,3	-1,9	-2,1	-17,6
1 an	-1,9	-2,9	-0,7	-0,8	-7,2
2 ans	3,3	1,8	n.s.	n.s.	-0,9
3 ans ou plus	13,0	11,2	1,7	1,8	16,9

Note : n.s. signifie une différence non significative par rapport au groupe de référence (personnes âgées de 20 à 29 ans du Québec, en couple avec ou sans enfants et vivant dans une région à faible concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication) au niveau de 0,05.
Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 à 2007.

période de trois années ou plus que leurs homologues des régions à faible concentration. Pour les travailleurs des autres secteurs, cette différence était entre 1,7 % et 16,9 % (tableau 6).

Le risque plus élevé d'être prestataire à plusieurs reprises dans les régions à forte concentration disparaît cependant lorsque la taille des régions diminue. Ainsi, les travailleurs du secteur de la fabrication habitant des régions de 100 000 habitants ou moins à forte concentration manufacturière n'étaient pas, de manière significative, plus susceptibles d'être prestataires que leurs homologues des régions à faible concentration (tableau 6). À l'opposé, l'effet pour les travailleurs des autres secteurs avait tendance à augmenter lorsque la taille de la région diminuait, passant de 13,0 %, pour l'ensemble des RMR et AR, à 16,9 % pour les AR de 30 000 habitants ou moins. En d'autres mots, les travailleurs du secteur de la fabrication étaient plus à risque d'avoir recours à l'assurance-emploi lorsqu'ils occupaient un emploi dans un grand centre urbain, alors que les travailleurs des autres secteurs présentaient un risque plus élevé lorsqu'ils se trouvaient à l'extérieur des grands centres urbains.

Fréquence accrue du faible revenu dans les régions à forte concentration manufacturière

Entre 2000 et 2007, la fréquence du faible revenu a augmenté dans les régions à forte concentration de l'emploi manufacturier (tableau 7). L'accroissement de cette fréquence était observé pour l'ensemble de la population ainsi que pour les travailleurs du secteur de la fabrication et des autres secteurs. Alors qu'en 2000, les travailleurs du secteur de la fabrication habitant des régions à forte concentration étaient moins à risque d'être à faible revenu que leurs homologues des régions à faible concentration, en 2007, ils l'étaient davantage.

Les travailleurs des autres secteurs habitant des régions à forte concentration manufacturière étaient déjà, en 2000, 4,4 % plus susceptibles d'être à faible revenu que leurs homologues habitant des régions à faible concentration. Par contre, en 2007, cette différence avait augmenté de façon importante, s'établissant à 21,1 %. Cette fréquence augmentait même considérablement lorsque diminuait la taille des régions, l'effet passant de 25,6 % pour les régions d'un million d'habitants ou moins à 41,6 % pour celles de 30 000 habitants ou moins. L'augmentation de la fréquence du faible revenu, pour ces travailleurs, renforce l'idée selon laquelle le recul de l'emploi dans le secteur de la fabrication a eu une incidence sur l'emploi et le revenu des travailleurs des autres secteurs lorsque l'activité économique régionale était fortement reliée au secteur de la fabrication. On notait un effet semblable chez les travailleurs du secteur de la fabrication, mais l'effet pour les petites régions n'était pas significatif.

Conclusion

Le ralentissement global de l'activité du secteur de la fabrication s'est fait sentir de plusieurs façons au Canada. Les fermetures d'usines et les licenciements collectifs ont eu une incidence sur l'emploi et les

Tableau 7 Effet marginal sur la probabilité de se trouver en situation de faible revenu

		Régions métropolitaines et agglomérations de recensement		Agglomérations de recensement	
	Ensemble des régions	Un million ou moins	500 000 ou moins	100 000 ou moins	30 000 ou moins
			%		
Forte concentration					
Ensemble de la population					
2000	-7,3	-1,8	-5,6	-5,6	n.s.
2007	10,5	16,1	11,8	16,6	34,9
Travailleurs du secteur de la fabrication					
2000	-30,2	-17,2	-18,5	-16,6	n.s.
2007	n.s.	17,4	18,8	33,5	n.s.
Travailleurs des autres secteurs					
2000	4,4	6,3	n.s.	n.s.	n.s.
2007	21,1	25,6	24,6	28,1	41,6

Note : n.s. signifie une différence non significative par rapport au groupe de référence (personnes âgées de 20 à 29 ans du Québec, en couple avec ou sans enfants et vivant dans une région à faible concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication) au niveau de 0,05. La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 à 2007.

Les performances globales de l'emploi et du revenu au Canada ont en quelque sorte masqué des variations subies par certains groupes dans la population, en particulier la population des régions à forte concentration manufacturière. Ce type de régions a essuyé le plus grand nombre de pertes d'emploi, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre de travailleurs ayant eu recours à l'assurance-emploi à l'échelle locale. Les revenus d'emploi et du marché dans ces régions ont également diminué alors qu'ils ont augmenté de façon considérable dans les régions à faible concentration. Par ailleurs, le ralentissement de l'activité manufacturière a davantage touché le revenu des personnes les moins bien nanties, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre de personnes en situation de faible revenu.

À l'échelle individuelle, bien que les travailleurs du secteur de la fabrication aient été davantage affectés conditions d'emploi non seulement des travailleurs du secteur de la fabrication, mais également sur l'activité économique et les travailleurs des autres secteurs. Cette étude visait à déterminer si les pertes d'emploi du secteur de la fabrication s'étaient réellement accompagnées de baisses de revenu à l'échelle régionale, et dans l'affirmative, si ces pertes étaient liées au taux de concentration local de l'emploi dans le secteur de la fabrication. Elle visait également à déterminer si ces pertes d'emploi avaient été à l'origine d'un ralentissement global ayant affecté l'emploi et le revenu des travailleurs occupant un emploi dans les autres secteurs.

Taux de concentration

Le **taux de concentration de l'emploi** dans le secteur de la fabrication a été calculé pour chacune des régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) en 2000. Il est égal à la part relative de l'emploi à l'échelle locale dans le secteur de la fabrication, c'est-à-dire au nombre de travailleurs du secteur de la fabrication divisé par le nombre total de travailleurs. Aux fins de comparabilité et parce qu'il s'agissait du dernier sommet de l'emploi dans la fabrication, le taux de concentration correspond à celui de 2000 pour toute la période d'observation.

Les **RMR et AR de 500 000 habitants ou moins** ont été réparties en trois groupes de même taille selon leur degré de concentration de l'emploi à l'échelle locale dans le secteur de la fabrication. Les catégories sont les suivantes :

- **Faible concentration** : 12 % ou moins des personnes occupées dans l'AR ou la RMR travaillent dans le secteur de la fabrication;
- **Concentration moyenne** : plus de 12 % à moins de 20 % des personnes occupées dans l'AR ou la RMR travaillent dans le secteur de la fabrication;
- **Forte concentration** : 20 % ou plus des personnes occupées dans l'AR ou la RMR travaillent dans le secteur de la fabrication.

Les RMR et AR de plus de 500 000 habitants ont été exclues parce qu'elles risquaient d'influer trop fortement sur les résultats en raison de la taille de leur population.

par les récentes mises à pied, on note que ceux des autres secteurs étaient, de manière significative, plus susceptibles de connaître une perte de revenu lorsqu'ils occupaient un emploi dans une région à forte concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication. Ces travailleurs étaient aussi plus susceptibles de devenir prestataires de l'assurance-emploi, ce qui semble indiquer une diminution de la stabilité de l'emploi dans ces régions. Au bout du compte, la fréquence du faible revenu a augmenté de façon significative autant pour l'ensemble de la population que pour les travailleurs de tous les secteurs.

Ces résultats confirment l'idée selon laquelle le recul de l'emploi dans le secteur de la fabrication a eu des effets sur l'ensemble de l'économie des régions dont l'activité économique était fortement reliée à ce secteur, influant ainsi sur l'emploi et le revenu des travailleurs des autres secteurs. Dans ce type de régions, les pertes d'emploi et de revenu chez les travailleurs du secteur de la fabrication ont pu perturber le marché de l'emploi et les décisions de consommation locale, et toucher ainsi tous les mécanismes de création de la richesse à l'échelle régionale. Mis à part ce type de considération, les résultats révèlent néanmoins que, non seulement les travailleurs du secteur de la fabrication, mais l'ensemble des travailleurs de ce type de régions constitue un groupe risquant de connaître des pertes de revenu lorsqu'il y a ralentissement dans ce secteur.

Perspective

Notes

1. Voir Kowaluk et Larmour (2009) pour plus de détails à propos des récentes tendances dans le secteur de la fabrication.
2. Voir Francois et Woerz (2007) pour des renseignements sur les liens qui unissent le secteur de la fabrication et celui des services.
3. Voir Vinodrai (2001) pour plus d'information à propos de la dynamique du secteur de la fabrication à Toronto, Montréal et Vancouver.
4. Cela est vrai pour le revenu total (avant et après impôt), le revenu du marché et le revenu d'emploi.
5. Cela est d'ailleurs appuyé par la proportion des gens ayant déclaré des gains correspondant à une source de revenu associée à la retraite, qui est très similaire d'une catégorie de concentration à l'autre en 2000 et 2007. De plus, la répartition de la proportion de ces gains par rapport au revenu total déclaré était pour ainsi dire identique pour chacune des catégories.
6. Les niveaux de perte considérés sont les suivants : perte de revenu total égale ou inférieure à 10 %, perte de revenu total se situant entre 10 % et 20 %, et perte de revenu total égale ou supérieure à 20 %.
7. Le modèle inclut des variables pour la province de résidence, la composition de la famille et l'âge.
8. Les mêmes tendances ressortent de l'analyse séparée pour le revenu d'emploi et celui du marché. Néanmoins, le revenu total est un meilleur indicateur du niveau de vie personnel car il permet de saisir les changements dans la composition du revenu que peuvent occasionner certains événements tels que la retraite, la transition d'un travail rémunéré à un travail autonome ou la perte d'un emploi.
9. On compare ici le revenu total de 2000 et de 2007 en dollars constants de 2007.
10. Les résultats du tableau 5 proviennent d'un modèle de régression logistique simple sur la probabilité de devenir prestataire de l'assurance-emploi en 2007 si l'on n'était pas dans cette situation en 2000. Le modèle utilise les mêmes spécifications que le modèle ordonné.

Documents consultés

BERNARD, André. 2009a. « Tendances de l'emploi manufacturier », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 2, février, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 14, http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2009102/pdf/10788-fra.pdf (site consulté le 21 juin 2010).

BERNARD, André. 2009b. « Stabilité de l'emploi et durée du chômage dans la fabrication », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 11, novembre, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 16, http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2009111/pdf/11025-fra.pdf (site consulté le 21 juin 2010).

BERNARD, André, et Diane GALARNEAU. 2010. « Les mises à pied au Canada », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 5, mai, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 18, http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010105/pdf/11161-fra.pdf (site consulté le 24 juin 2010).

FRANCOIS, Joseph, et Julia WOERZ. 2007. *Producer Services, Manufacturing Linkages, and Trade*, Tinbergen Institute, document de travail n° TI 2007-045/2, 45 p., http://publishing.eur.nl/ir/repub/asset/10425/2007-0452.pdf (site consulté le 24 juin 2010).

GALARNEAU, Diane, et Lori M. STRATYCHUK. 2001. « Après la mise à pied », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 2, n° 10, octobre, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 21 à 32, http://www.statcan.gc.ca/studies-etudes/75-001/archive/f-pdf/5960-fra.pdf (site consulté le 21 juin 2010).

HEISZ, Andrew, et coll. 2005. *Marchés du travail, activité économique et croissance et mobilité de la population dans les RMR du Canada*, produit n° 89-613-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 100 p., « Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement », n° 006, http://www.statcan.gc.ca/pub/89-613-m/89-613-m2005006-fra.pdf (site consulté le 24 juin 2010).

KOWALUK, Russell, et Rob LARMOUR. 2009. *Fabrication : bilan de l'année 2008*, produit n° 11-621-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 27 p., « Analyse en bref », n° 77, http://www.statcan.gc.ca/pub/11-621-m/11-621-m2009077-fra.pdf (site consulté le 24 juin 2010).

LIN, Jane. 2008. « Tendances de l'emploi et de la rémunération de 2002 à 2007 », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 9, n° 9, septembre, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 16, http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008109/pdf/10694-fra.pdf (site consulté le 24 juin 2010).

MORISSETTE, René, Xuelin ZHANG et Marc FRENETTE. 2007. *Les pertes de gains des travailleurs déplacés : données canadiennes extraites d'une importante base de données sur les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs*, produit n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 42 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 291, http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2007291-fra.pdf (site consulté le 24 juin 2010).

VINODRAI, Tara. 2001. *Un conte de trois villes : la dynamique du secteur de la fabrication à Toronto, à Montréal et à Vancouver de 1976 à 1997*, produit n° 11F0019 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 93 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 177, http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2001177-fra.pdf (site consulté le 24 juin 2010).

Annexe Classement des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement, selon la part relative de l'emploi dans le secteur de la fabrication

Faible concentration de l'emploi manufacturier		
St. John's	Corner Brook	Charlottetown
Gander	Labrador City	Halifax
Cape Breton	Thompson	Grande Prairie
Fredericton	Regina	Wood Buffalo
Bathurst	Yorkton	Wetaskiwin
Rimouski	Moose Jaw	Cranbrook
Sept-Îles	Swift Current	Victoria
Val-d'Or	North Battleford	Nanaimo
Rouyn-Noranda	Prince Albert	Courtenay
Kingston	Estevan	Prince George
North Bay	Medicine Hat	Dawson Creek
Sudbury	Lethbridge	Fort St. John
Elliot Lake	Red Deer	Whitehorse
Timmins	Camrose	Yellowknife
Kenora	Lloydminster	
Portage la Prairie	Grand Centre	
Concentration moyenne de l'emploi manufacturier		
Grand Falls-Windsor	Pembroke (Québec)	Brandon
Summerside	Belleville	Saskatoon
Kentville	Peterborough	Penticton
Truro	Lindsay	Kelowna
Moncton	St. Catharines-Niagara	Vernon
Saint John	London	Kamloops
Campbellton (Québec)	Sarnia	Chilliwack
Matane	Owen Sound	Abbotsford
Rivière-du-Loup	Barrie	Duncan
Chicoutimi-Jonquière	Orillia	Campbell River
Alma	Haileybury	Powell River
Trois-Rivières	Sault Ste. Marie	Williams Lake
Joliette	Thunder Bay	Terrace
Forte concentration de l'emploi manufacturier		
New Glasgow	La Tuque	Hawkesbury
Edmundston	Drummondville	Brockville
Baie-Comeau	Granby	Cobourg
Dolbeau	Saint-Hyacinthe	Port Hope
Saint-Georges	Sorel	Oshawa
Thetford Mines	Saint-Jean-sur-Richelieu	Kitchener
Sherbrooke	Salaberry-de-Valleyfield	Brantford
Magog	Lachute	Woodstock
Cowansville	Cornwall	Tillsonburg
Victoriaville	Windsor	Simcoe
Shawinigan	Collingwood	Guelph
Stratford	Midland	Quesnel
Chatham	Port Alberni	Prince Rupert
Leamington		Kitimat
Strathroy		